

Mail reçu le 10/11/2021 à 18h55

VOIR PAGE SUIVANTE

Hoareau Jean Pierre
2, chemin de LOU FLOC
Gazinet
33610 CESTAS

à

Monsieur Hugues MORIZOT
Commissaire-Enquêteur
Enquête Publique « Projet LARTIGUE »
CESTAS

Gazinet le 7 novembre 2021

Objet : Mon avis concernant ce projet.

Monsieur,

J'apprécie fortement votre venue à Cestas pour enfin écouter l'avis des riverains et de la population du secteur de « GAZINET » sur ce projet que nous avons découvert lors du conseil municipal du 24 octobre 2021. Je dois vous affirmer que nous n'avons eu, en tant que riverains, aucune information détaillée de la part de la mairie avant ce conseil municipal dont l'objet était de valider une demande de « déforestation ».

Il y a deux ans, à l'occasion de la mise en place de la convention citoyenne de notre quartier nous avons demandé à Mr. Le Maire de mettre des chaînes à l'extrémité du Chemin De Lou Floc et du chemin forestier débouchant sur l'avenue Lou Bournac. C'est à cette occasion que nous avons su qu'un projet de lotissement était en projet mais que rien n'était encore acté. Dans cette éventualité nous avons demandé à Mr. Le Maire de laisser une bande forestière de 25 m entre les deux lotissements. Ce à quoi il nous a répondu 20 mètres ! C'est la seule information que nous ayons eu.

Ci-dessous vous trouverez mes réserves au sujet de ce projet.

- 1)- Maintient d'une zone forestière de 25 m autour de ce lotissement ainsi que du pare-feu mitoyen au lotissement « Le rucher de Monsalut » et du chemin forestier au droit de l'avenue Lou Bournac. Zone 1UL.
- 2)- Les infrastructures routières sont insuffisantes pour accueillir une population de 700 habitants. (Trop de bouchons sur l'avenue Salvador Allende) et autoroute largement saturée. Idem en direction de Pessac et Mérignac par les routes secondaires.
- 3)- Manque crucial de commerce de proximité. Tout déplacement demande la voiture !
- 4)- La fermeture du bureau de poste de Gazinet est une erreur fondamentale. Que doivent faire les habitants et surtout les personnes âgées ?
- 5)- Places de stationnement à Gazinet saturées, largement occupées par des personnes prenant le train pour aller travailler, y compris les personnes habitant les communes voisines (Pessac...). Nous habitants, de Gazinet, avons droit à une zone bleue (+ P.V.) pour accéder aux commerces locaux. Je signale qu'il n'y a aucune zone bleue à Cestas ! Pourquoi une telle discrimination ?

6)- Actuellement les cabinets médicaux sont en manque de médecins, il est impossible d'avoir un médecin référant sur Gazinet et surtout dans certaines spécialités. Ainsi on fait de grands lotissements mais le reste ne suis pas, c'est inadmissible !

7)-La coupe des arbres a pour conséquence de laisser passer tous les bruits de la circulation routière et autoroutière, par vents du Sud il arrive que nous sentions les odeurs de combustion des véhicules. Ce qui veut dire que le filtre de la pollution, si faible soit-il, n'existera plus. Cette coupe d'arbres est en inadéquation avec les mesures arrêtées pour l'amélioration du climat lors de la COP26, les arbres absorbent le CO2, les couper devient criminel à court terme. A noter que nous sommes « LOCATAIRES sur NOTRE TERRE » et notre devoir est de la passer correctement à notre descendance.

8)-Emplacement des futurs lotissements. Sur la commune de Cestas les zones déboisées ne manquent pas il suffit de regarder les photos satellitaires pour les découvrir. Ainsi il faut préserver les forêts existantes et orienter les nouvelles constructions vers des zones déboisées ou de friches industrielles.

9)-La déforestation de la zone prévue pour le projet « LARTIGUE » aura pour objet de détruire les milieux et corridors écologiques et une modification hydrologique importante.

10)-Nous refusons que l'avenue LE BOURNAC et le Chemin de lou Floc ne serviront pas au passage des engins de chantier, nous nous y opposerons fortement.

P.J. = Carte sd de l'audio du conseil municipal du 24/10/2021 , au sujet de ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur Le commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Hoareau Jean Pierre